

Discours prononcé par Monsieur Raymond BEHOROU porte parole des réfugiés, à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés (20 juin 2008 à Bordeaux)

-Monsieur le Maire

- Monsieur le Président du Conseil Général

-

-

-

Le HCR, l'un des organes spécialisés des Nations Unies a consacré par sa résolution numéro 55/76 du 04 décembre 2000, la date du 20 juin comme journée mondiale des réfugiés.

Sans revenir sur la mission de cet organe que vous connaissez déjà, j'en suis certain il me paraît opportun néanmoins de vous rappeler succinctement que cette institution poursuit un but essentiellement humanitaire.

Le HCR en effet, a pour vocation de porter aide et assistance matérielle, sociale et sécuritaire à toutes personnes victimes de persécutions de quelque nature que ce soit dans son pays.

En honorant de votre présence cette symbolique cérémonie je voudrais vous prier d'accepter l'expression sincère de reconnaissance que par ma voix tous les demandeurs d'asile et les réfugiés de la Gironde vous adressent.

En provenance de tous les coins du globe, la France en général et votre région en particulier a du s'efforcer d'accueillir de nombreuses personnes fuyant les persécutions et les guerres déclenchées dans leurs pays respectifs. Ces individus que l'on peut sans abus de mots qualifier de « naufragés de la mauvaise gouvernance » ont choisi votre pays comme le point final de leur errance, parce que convaincus de sa réputation d'être le pays phare des droits de l'homme.

Leur choix n'a nullement été guidé par des considérations d'ordre économique ou social. Cette affirmation peut être vérifiée par la présence importante parmi eux de personnes issues de diverses catégories socio-professionnelles (hommes politiques, hommes d'affaires, hautsfonctionnaires, officiers, personnalités religieuses, etc...) obligées de tout abandonner chez eux pour affronter les dures conditions de l'exil.

Aussi, tout en reconnaissant la qualité humaine d'accueil que la France nous réserve et conscients du surplus de charges que nous constituons pour le pays hôte, nous souhaitons vivement que notre présence ici ne soit pas confondue avec celle des « émigrés économiques ».

C'est pourquoi dans l'attente, bien qu'aléatoire de pouvoir retourner un jour dans nos pays respectifs, nous exhortons les autorités françaises à examiner avec le maximum de bienveillance les démarches tendant à légaliser notre présence sur leur territoire.

Les dossiers laissés en déshérence ou traités de manière trop expéditive pour légèreté des motifs, exacerbent les inquiétudes et les sentiments de solitude que vit tout demandeur d'asile. Au reste, j'ai la prétention d'affirmer qu'aussi longtemps que l'on se contentera de gérer les personnes fuyant leurs pays pour cause de persécution et de guerre sans chercher à neutraliser en amont les cause toujours bien connues, l'Europe doit s'attendre à ce mouvement ininterrompu des victimes.

De fait, les troubles violents et meurtriers qui agitent de manière endémique le monde et plus particulièrement l'Afrique, procèdent invariablement des déficits de démocratie. Sans être un système parfait, son application, même édulcorée, aurait pu servir d'exutoire aux peuples pour évacuer leurs frustrations.

Malheureusement on constate partout, en tout cas dans les pays pourvoyeurs d'exilés, que des gouvernants sans vision nationale :

- tyrannisent leurs populations
- attisent les haines tribales et régionales
- pillent les maigres ressources à leur profit exclusif
- utilisent les forces de sécurité comme instrument de torture de leurs concitoyens
- réduisent à la paupérisation les hommes dont ils ont mission d'assurer le bonheur sans avoir à craindre la réprobation de la communauté internationale.

Voilà pourquoi, en admettant que le droit d'ingérence soit effectivement un principe proclamé par la conscience internationale, il serait d'une extrême urgence d'en faire application. Eradiquer la dictature et la malgouvernance créerait forcément un climat de paix et de sécurité susceptible d'enlever toute velléité d'exil.

Je formule donc le vœu de voir la France, toujours à l'avant-garde de la défense des droits humains de faire sien cet objectif et de faire accréditer son opportunité aux autres puissances qui chaque année sont obligées de consacrer des budgets toujours plus importants à l'entretien de ces dizaines de millions de réfugiés dont le nombre est en constante augmentation. Comment ne pas envisager cette occurrence lorsqu'une nouvelle forme d'exil menace toute l'humanité dans un avenir très proche. Les victimes ne partiront plus pour des raisons liées à la guerre ou aux persécutions mais pour des raisons climatiques. Les problèmes d'accueil qu'ils poseront seront toutefois de même nature que ceux engendrés par les exilés politiques.

Si aucune stratégie globale n'est élaborée maintenant, il reste à craindre que le dérèglement accéléré du climat auquel nous assistons puisse venir amplifier le phénomène dans les décennies à venir.

Ces exilés climatiques et économiques dont les départs seront irrépessibles et massifs ne demanderont même plus de visas pour squatter un bout de terre habitable. Cette perspective apocalyptique dont l'échéance est attestée par de nombreux hommes de science, doit déterminer les pays développés à se montrer plus volontaristes dans la gestion des causes connues.

Les pays développés auront tout à gagner en aidant les moins nantis à renforcer leurs capacités de se prendre en charge. Les potentialités prodigieuses de ces états rendent tout à fait réalisable cet idéal à très court terme.

En le disant, je me rappelle de la « prophétie » du Général De Gaulle sur l'Afrique au lendemain des indépendances de ses anciens territoires français d'Outre-Mer. Ce propos a été rapporté par Alain Peyrefitte qui était un de ses anciens ministres. En effet, au sortir du conseil des ministres du 25 juillet 1962 dont l'Afrique était l'un des points à l'ordre du jour, Monsieur Alain Peyrefitte ~~avait dit~~ faisait part au Général de Gaulle des réserves

huitième

exprimées par un grand ~~orateur~~ ^{orateur} le Docteur Albert Schweitzer résidant à Lambaréné au Gabon. Ce dernier aurait trouvé très prématuré l'indépendance accordée aux Territoires français d'Outre-Mer. En réponse, De Gaulle rétorqua en ces termes, je cite :

'Vous croyez que je ne sais pas que la décolonisation est désastreuse pour l'Afrique ? Qu'ils vont connaître à nouveau les guerres tribales, la sorcellerie ? Que 15 ou 20 ans de tutelle de plus nous auraient permis de moderniser leur agriculture de la doter des infrastructures et d'éradiquer les nombreuses épidémies. C'est vrai que cette indépendance est prématurée ; c'est vrai qu'ils n'ont pas encore fait l'apprentissage de la démocratie, ce qui aurait dû s'étaler sur 50 ans s'est déroulé en deux ou trois ans. Mais on ne pouvait pas s'y opposer. Cependant ce qui arrivera sera leur affaire. Vous verrez que leurs médecins s'agglutineront dans les villes. Vous verrez que la brousse au lieu de progresser reculera ; c'est encore une chance, si ensuite ils ne quittent pas leurs pays pour venir s'installer en France. Mais là, au moins nous pourrions dire non. Jusqu'au jour où les masses regretteront le temps où nos médecins coloniaux allaient dans la brousse où nos missionnaires les évangélisaient où nos troupes coloniales les protégeaient des guerres tribales. Les Africains ont choisi leur voie ils vont la suivre cahin-caha ».

Fin de citation.

Comme nous pouvons le constater aujourd'hui, ces prédictions presque points par points sont en train de se réaliser ; en tout cas dans tous les états africains.

Mais le monde est devenu depuis, grâce au progrès technologique fulgurant, un village planétaire, les grandes puissances ne doivent plus se contenter de prévoir ces malheurs aux issues inéluctables dont tous les coins du globe sont susceptibles de subir les effets collatéraux quelque soit leur position géographique.

En accueillant les réfugiés provenant des divers continents dans les conditions minimum d'humanité, la France accomplit sa part de charité dans l'esprit de la solidarité internationale. Elle aura tort de le regretter. Ce faisant elle ne saurait se considérer comme le réceptacle de la misère du monde. C'est pourquoi, nous voulons saisir cette journée qui nous est consacrée, nous les « naufragés », les victimes de l'injustice et de l'intolérance, ici rassemblés, pour adresser à cette France dans toutes ses composantes, notre infinie gratitude.

Notre reconnaissance s'adresse enfin et surtout au Haut Commissariat aux Réfugiés qui mobilise ~~à ce jour~~ à travers le monde tous les moyens mis à sa disposition par la communauté internationale pour atténuer la détresse de plus de ces quarante millions d'hommes jetés hors de leur cadres normaux de vie.

Voilà Monsieur le Maire, honorables invités ce que m'inspire la célébration de cet anniversaire consacré à la réflexion sur la douloureuse problématique des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Merci de votre attention.